

#### Données personnelles

L'ARS Ile-de-France procède à un traitement de vos données personnelles sur le fondement de l'article 6 1. e) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) pour permettre le recrutement de Médecins Spécialistes partagés Ville/Hôpital et la réalisation d'un diagnostic des postes retenus et financés dans le but de soutenir la démographie médicale.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre dossier de candidature ne pourra être examiné.

Les données enregistrées sont conservées pendant une durée de 3 ans et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités de l'ARS, personnes siégeant au jury de sélection ainsi qu'aux personnes habilitées des établissements de santé.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant.

Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARS par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données de l'ARS, Millénaire 2 -35, rue de la Gare 75935 PARIS CEDEX 19 ou par courriel à l'adresse : <a href="mailto:ars-idf-dpd@ars.sante.fr">ars-idf-dpd@ars.sante.fr</a>

Afin de rendre effective votre demande, il vous sera demandé de préciser le nom du traitement de données (recrutement de médecins spécialistes partagés ville/hôpital) ainsi que de justifier de votre identité.

Vous disposez enfin d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés. »



# Postes Médecins Spécialistes Partagés Ville/Hôpital Vague 2 (2020-2022)

# Dossier de candidature type

Date limite dépôt dossiers : 13 Mars 2020 Jury de sélection : 23 Avril 2020 Prise de poste : 1<sup>er</sup> novembre 2020

Fonctions: du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2022



- Dossier de candidature à remplir <u>uniquement</u> par le Bureau des Affaires Médicales de l'établissement de santé recruteur. Merci de consulter le mode opératoire de l'application informatique dédiée. Aucun envoi de dossier par mail ou par courrier postal ne sera accepté, ni traité.
- Les champs de saisie de chaque volet étant limités, nous vous remercions de bien vouloir renseigner de manière synthétique votre dossier. Vous avez la possibilité de compléter votre candidature pour chaque volet par 1 pièce jugée utile à l'étude du dossier : à <u>déposer uniquement au format PDF dans l'onglet</u> « Joindre Fichier ».

Ce dispositif vise à permettre à de jeunes médecins de développer un exercice mixte, partagé entre une structure hospitalière publique ou privée et une structure de soins de ville (centre de santé, maison de santé pluridisciplinaire, cabinet libéral). Les Praticiens Hospitaliers Contractuels Ville/Hôpital pourront ainsi débuter leur carrière en appréhendant les diverses formes d'exercice, sous un angle différent de celui connu au cours de leurs études et dans un cadre sécurisant, ce qui contribuera à déterminer leur installation quant à leur type d'exercice et à renforcer le lien ville-hôpital. Toutes les spécialités (hors Médecine Générale) peuvent être concernées.

#### Objectifs du dispositif:

- Répondre immédiatement aux problèmes d'accès aux soins que connaissent certains territoires
- > Améliorer le lien entre la ville et l'hôpital de manière concrète et contribuer à la coopération médicale territoriale
- Permettre aux jeunes médecins, à l'issue de leurs études, d'appréhender concrètement plusieurs formes d'exercice
- Créer de vrais parcours professionnels pour les jeunes médecins entre la ville et l'hôpital
- > Permettre à de jeunes médecins de parfaire leur formation post-internat et favoriser la mixité d'exercice

#### Les dossiers de candidatures (7 volets à remplir) devront être constitués de 4 pièces obligatoires:

- 1. CV du candidat proposé
- 2. Lettre de motivation
- 3. Attestation d'inscription à l'Ordre des médecins et n° RPPS ou d'une date d'inscription prévisionnelle
- 4. Lettre d'engagement type sur le projet médical partagé et sur le recrutement datée et signée par les directeurs d'établissements hospitaliers et de structures de soins de ville

Les deux années de Praticien Hospitalier Contractuel ne sont pas prises en compte pour la validation du secteur 2.

Contact: ars-idf-asp@ars.sante.fr



## VOLET 1 – Identification des partenaires du projet médical partagé

## Ordre de priorité :

ETABLISSEMENT DE SANTE RECRUTEUR	STRUCTURE DE SOINS PARTENAIRE
Nom: Type: O Centre hospitalier O Centre hospitalier universitaire O Etablissement public de santé O Autre	Nom: Type: O Centre de santé O Maison de santé pluridisciplinaire O Cabinet libéral O Autre
Adresse : CP : Ville :	Adresse: CP: Ville: SIRET:
Nom & Prénom du Directeur de l'établissement :	
Pôle d'accueil : Nom et Prénom du responsable de pôle :	
Service d'accueil :  Nom et Prénom du chef de service :  Mail :	
<b>Type :</b> Ce service est-il agréé pour accueillir des internes O oui O non	
Ce service est-il O hospitalier O hospitalier universitaire O Autre	
Nom et Prénom du responsable des Affaires Médicales :	Nom du responsable du projet au sein de la structure de soins : Qualité :
Mail:	Fonction :
Téléphone :	Courriel:
	Téléphone :



#### VOLET 2 – Nature du projet médical partagé

Candidature déposée au titre de quelle spécialité médicale :			
Descriptif du projet médical partagé : Possibilité de déposer <u>uniquement au format PDF dans l'onglet « Joindre Fichier »</u> toute pièce utile à l'étude du dossier.			
Existence préalable d'une coopération formalisée entre les partenaires ?  oui  non Si oui, de quel type ? :			
La structure de soins de ville est-elle située en zone sous dense ? O oui O non			
Dans quelle zone sous dense est située la structure de soins de ville ? :			
Type de zone :			
☐ Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)			
☐ Zone d'Action Complémentaire (ZAC)			
☐ Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)			
Quotités de travail : - activités hospitalières exclusivement 40, 50 ou 60 % : -			
□ 40% □ 50% □ 60% - activités au sein de la structure de soins de ville :			



# **VOLET 3 – Partie activités hospitalières**

1. Activités cliniques
Consultations:
O oui
O non
Précisez :
Hospitalisations:
O oui
O non
Précisez :
Actes médico-techniques :
O oui
O non
Précisez :
Actes chirurgicaux :
O oui
O non
Précisez :
Autres activités cliniques, précisez (visites à domicile) :
Possibilité de déposer <u>uniquement au format PDF dans l'onglet « Joindre Fichier »</u> toute pièce utile à l'étude du dossier.
2. Participation à des activités d'enseignement pour la formation clinique des étudiants
A. Formation
Séances de bibliographie :
O oui
O non
Précisez :
Réunion de dossiers ou autres formations :
O oui
O non
Précisez :
Participation à des réunions scientifiques :
O oui
O non
Précisez :
I TOUGOL I



# B. Participation à des activités pédagogiques Encadrement d'internes dans l'établissement recruteur O oui O non Nombre: Encadrement d'externes dans l'établissement recruteur O oui O non Nombre: Autres activités d'enseignement, précisez : 3. Activités de recherche Participation à des projets de recherche clinique O oui O non Précisez : Participation à la direction de thèses O oui O non Précisez : Participation à des réunions de recherche O oui O non Précisez :



Participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques
O oui
O non
Précisez :
Autres activités de recherche, précisez : Possibilité de déposer <u>uniquement au format PDF dans l'onglet « Joindre Fichier »</u> toute pièce utile à l'étude du dossier.
4. Activités transversales ou de coordination
Participation au développement des relations ville-hôpital, réseaux de médecins et de structures de santé (consultation avancée,)  O oui  O non  Précisez:
Participation au développement et/ou de coordination de programmes d'éducation thérapeutique du patient
O oui
O non Prácisco los programmos:
Précisez les programmes:
Participation au développement et/ou de coordination de programmes de prévention
O oui
O non
Précisez les programmes :
Autres activités transversales, précisez :
Possibilité de déposer <u>uniquement au format PDF dans l'onglet « Joindre Fichier »</u> toute pièce utile à l'étude du dossier.



## VOLET 4 – Partie activités de soins de ville

La structure partenaire est-elle agréée pour l'accueil d'Internes en stage ambulatoire ? O oui O non
Si non, est-il prévu qu'elle le soit ? O oui, précisez (quand, combien) :
Est-il prévu que la structure accueille des externes ? O oui, précisez (quand, combien) :
Activités pédagogiques
Encadrement d'internes ?  Oui  Non Si oui, précisez :
Encadrement d'externes ?  Oui  Non Si oui, précisez :
Activités de soins Précisez :
Autres activités (activités de santé publique, territoriales)  Précisez:



## **VOLET 5 – Proposition perspectives de carrière**

Perspectives de carrière proposées au Médecin Spécialiste V/H à l'issue du contrat des 2 ans :	
Ce poste peut-il déboucher sur un poste pérenne ?	
O oui	
O non	



# VOLET 6 – Fiche candidat proposé pour le poste partagé

Nom:
Prénom:
Age
Mail (en vigueur):
Téléphone :
Statut actuel:
□ Interne
Intitulé du DES préparé :
☐ Diplômé d'un DES français ou communautaire
Si diplômé, date diplôme (année) :
Si DESC préparé ou validé, intitulé :
Si diplômé, exerce-t-il actuellement une activité professionnelle :
O oui
O non
Si oui:
Statut :
Nom & Lieu de la structure de santé où il exerce actuellement :
Nom & Lieu de la structure de sante ou li exerce actuellement.
Statut antérieur :
Avez-vous déjà travaillé dans la structure de soins ?
O Oui
o Non
Si oui, précisez votre statut antérieur dans la structure de soins :
o Interne
o Remplaçant
o Autre, précisez :
Précisez la durée (en mois) :
Avez-vous déjà travaillé dans le service de l'établissement de santé recruteur ?
o Oui
o Non
Si oui, précisez votre statut antérieur dans l'établissement de santé recruteur :
o Interne
Autre, précisez :
Précisez la durée (en mois) :



Est-il prévu une participation à la PDSA ?
O oui
O non
Si oui dans quel cadre ? (lieu, activité, fréquence) :
Thèse en cours :
O oui O non
Si oui, date programmée de soutenance :
Internat fait en Ile-de-France : O oui
O non
Si non, lieu d'internat :
Inscription à l'Ordre National des Médecins : O oui
O non
Si oui, n° RPPS : Si non, date programmée d'inscription :
Inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins obligatoire au 1er novembre 2020 pour la prise de fonctions.



#### **VOLET 7 – Dossier complet**

Cochez					
LOCHEZ	166	CASES	SHIVA	ntes	•

- 1. O CV du candidat pressenti
- 2. O Lettre de motivation du candidat pressenti
- 3. O Attestation d'inscription à l'Ordre et n° RPPS ou date d'inscription prévisionnelle
- 4. O Lettre d'engagement type sur le projet médical partagé et sur le recrutement datée et signée par les directeurs d'établissements hospitaliers et de structures de soins de ville

O Le dossier de candidature est complet (les 4 pièces justificatives obligatoires sont fournies)

#### Récapitulatif des candidatures déposées par ordre de priorité

Structure de soins partenaire	Candidat proposé	Ordre de priorité
	Structure de soins partenaire	Structure de soins partenaire Candidat proposé

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU HORS DÉLAI NE SERA TRAITÉ**